

GTAO - Couperin

Résultats de l'enquête sur les projets d'archives ouvertes de la recherche dans les établissements du consortium Couperin

Dépouillement effectué par : Caroline Bruley –
Nolwen Huet – Jérôme Kalfon – Gaid Thirion

couperin.org

Consortium Universitaire de Publications Numériques

Sommaire

OBJECTIFS DE L'ENQUETE.....	3
MODALITES DE REALISATION DE L'ENQUETE	4
PRINCIPES DE DEPOUILLEMENT	5
INFORMATIONS GENERALES SUR LES ETABLISSEMENTS AYANT REPONDU A L'ENQUETE.....	6
1. NOMBRE DE QUESTIONNAIRES REMPLIS	6
2. TYPES D'ETABLISSEMENTS	6
3. DISCIPLINES CONCERNEES	7
4. SERVICES AYANT REPONDU A L'ENQUETE	7
5. SYNTHESE.....	8
INFORMATIONS GENERALES SUR LES PROJETS D'ARCHIVES OUVERTES.....	9
1. AVANCEE DES PROJETS	9
2. CONTRATS D'ETABLISSEMENT ET PROJETS INTER-ETABLISSEMENTS	10
3. SYNTHESE.....	10
GESTION DE PROJET.....	11
1. OBJECTIFS DES PROJETS D'ARCHIVES OUVERTES	11
2. DIFFICULTES RENCONTREES	12
3. SENSIBILISATION DES CHERCHEURS ET DOCTORANTS	13
4. LES GRANDES ETAPES DES PROJETS D'ARCHIVES OUVERTES.....	13
5. CALENDRIER DES REALISATIONS	14
6. LES ACTEURS DU PROJET	14
7. LE WORKFLOW	16
8. SYNTHESE.....	18
CONTENU ET FONCTIONNALITES DE L'ARCHIVE	20
1. TYPES DE DOCUMENTS DEPOSES DANS L'ARCHIVE	20
2. DEPOT DE DOCUMENTS EN TEXTE INTEGRAL	22
3. CONSULTATION MENSUELLE DE L'ARCHIVE	23
4. SYNTHESE.....	23
DIMENSION INFORMATIQUE ET RESEAUX.....	24
1. APPLICATIONS ET TECHNOLOGIES UTILISEES	24
2. IMPORT ET EXPORT DE DONNEES.....	25
3. COUT GLOBAL « MACHINE » DE L'INSTALLATION DE L'ARCHIVE.....	25
4. INTEGRATION DE L'ARCHIVE DANS LE SI DE L'ETABLISSEMENT	26
5. SAUVEGARDE ET ARCHIVAGE PERENNE DES DONNEES.....	26
6. LIEN AVEC D'AUTRES PLATEFORMES OU APPLICATIONS	26
7. SYNTHESE.....	27
CONCLUSION	28
ANNEXE	29

Objectifs de l'enquête

Le groupe de travail Couperin sur les Archives Ouvertes (GTAO), constitué en fin d'année 2006 au sein du département Etudes & Prospective, souhaitait mieux connaître la réalité des établissements dans leur démarche d'Archives Ouvertes, chacun en étant à des phases très différentes de réflexion ou de mise en œuvre. Afin de **mettre en commun le travail déjà accompli** et de **créer une base de connaissance** autour des archives ouvertes, une enquête a été lancée.

Elle visait à **dresser un panorama des réalisations et des projets d'archives ouvertes de la recherche**. Il faut entendre par là les réservoirs de documents numériques mis en place par les établissements pour stocker et diffuser la production scientifique institutionnelle, dans un esprit d'interopérabilité et de partage des informations avec d'autres applications internes ou externes.

Les documents regroupés dans des Archives Ouvertes (AO) peuvent être de natures différentes : des seules publications d'articles dans leurs versions successives (prépublications, article, post-publications), en passant par les thèses, et s'étendant à tout autre type de documents produits par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Si les premiers sont considérés comme ayant vocation naturelle à figurer dans des réservoirs d'archives ouvertes au sens 'canonique' du terme, les projets des établissements, à mesure qu'ils construisent leur système d'information et leurs environnements numériques de travail, abordent la question en intégrant une typologie étendue de leur production : documents pédagogiques, mémoires, rapports, littérature grise, etc....

La présente enquête visait à faire un premier état des lieux des diverses initiatives prises dans les établissements de l'enseignement supérieur. Elle ne pouvait qu'aborder l'ensemble des projets, quels que soient les types de documents (avec une orientation recherche), les modalités d'entrepôts, la localisation des réservoirs, leur articulation entre archives locales, inter établissements, thématiques ou nationales.

Les réponses de l'enquête nous confirment l'utilité de cette approche. En effet, dans bien des établissements les projets de communication directe entre chercheurs sont intégrés dans une approche plus vaste, que ce soit sur le type de documents déposés et les modalités de dépôt, voire le lieu de stockage lui-même.

Bien que l'un des objectifs premiers de l'enquête est de prendre connaissance d'un maximum d'initiatives, cet état des lieux trouvera toute son utilité s'il contribue à rendre compte des évolutions. Il mériterait donc d'être reconduit régulièrement.

Modalités de réalisation de l'enquête

L'enquête a été ouverte le 6 avril 2007 et s'est close le 3 mai.

Elle était disponible en ligne, sous la forme d'un formulaire web à remplir. C'est le logiciel libre *PHPSurveyor*¹ qui a été utilisé pour la mise en ligne et la récupération des données.

L'invitation à répondre à cette enquête a été envoyée aux services de documentation et aux services informatiques de tous les établissements de recherche français, via les listes Couperin, ADBU et gouv.fr. L'objectif était que chaque établissement réponde une seule fois par projet en sollicitant les différents services qui ont participé au projet d'archives ouvertes afin d'avoir une vision transversale de la démarche adoptée.

Les établissements ayant à l'étude ou en cours plusieurs projets d'archives ouvertes distincts en termes de types de documents concernés et de délais de mise en œuvre (un réservoir de thèses en ligne déjà opérationnel et un projet de mise en ligne de la production des chercheurs à l'étude, par exemple) ont été priés de remplir un questionnaire par projet.

¹ <http://www.phpsurveyor.org/>

Principes de dépouillement

Les questions fermées ont fait l'objet de dépouillement question par question mais également de croisement. 3 critères de croisement ont été sélectionnés :

- **Le domaine disciplinaire de l'établissement** (question A3 : « domaines scientifiques desservis ») : 3 domaines étaient possibles. **SM : Sciences et Médecine** (correspondant aux réponses « sciences » et « médecine et pharmacie ») ; **SHS/D : Sciences Humaines et Sociales et Droit** (correspondant aux réponses « lettres et sciences humaines » et « droit, économie, gestion ») et **Pluridisciplinaire** (à la fois SM et SHS/D).
- **Le degré d'avancée du projet** (question A4 : « à quelle étape vous situez-vous ? ». 2 niveaux étaient possibles : **niveau 1** (phase de réflexion et projet en cours d'élaboration) et **niveau 2** (phase de mise en œuvre et archive ouverte en service).
- **Le type de projet** (question C1 : « types de documents déposés dans l'archive »). 4 types de projet possibles : **Thèses** (pour thèses de doctorats et/ou thèses d'exercice et/ou HDR et/ou mémoires, associés ou pas aux autres types de documents à l'exclusion des publications) ; **Publications** (pré et post publications, associées ou pas aux autres types de documents à l'exclusion des thèses de doctorats, thèses d'exercice, HDR, mémoires) ; **Mixte** (Thèses et Publications) ; **Autres** (tous les types de documents à l'exclusion des pré et post publications, des thèses de doctorats, thèses d'exercice, HDR, mémoires).

Les questions ouvertes ont été synthétisées et ont parfois fait l'objet de citations.

Les questions obligatoires : seules 4 questions nécessitaient obligatoirement une réponse : le nom de l'établissement (A1), son statut (A2), son domaine disciplinaire (A3) et l'étape du projet (A4).

Informations générales sur les établissements ayant répondu à l'enquête

1. Nombre de questionnaires remplis

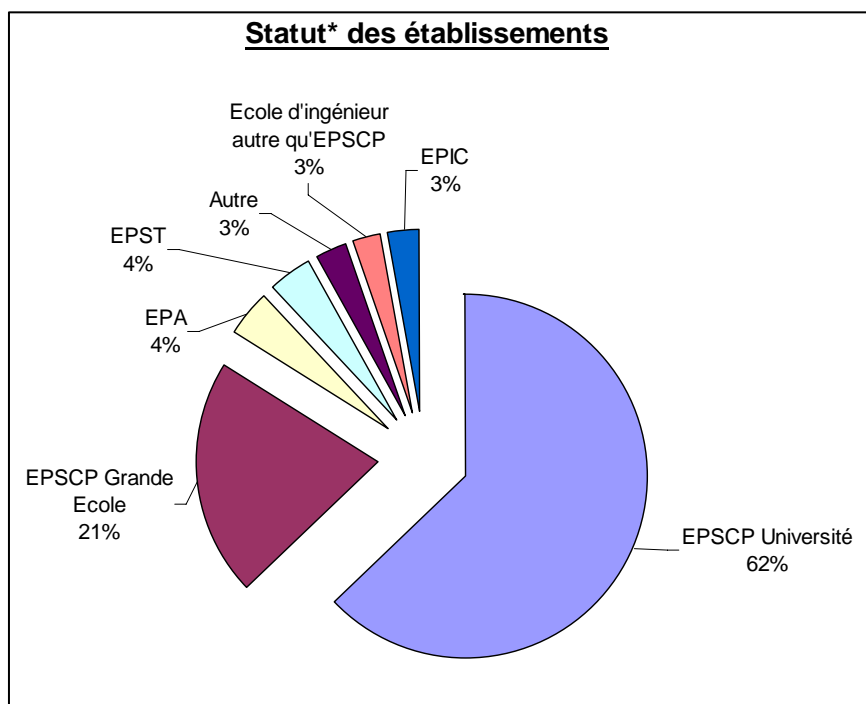
86 questionnaires ont été remplis par 74 établissements.

Il était possible de remplir plusieurs questionnaires, un par projet d'archives ouvertes : 8 établissements ont répondu 2 fois et 2 établissements ont répondu 3 fois. Un peu plus d'un tiers des établissements membres de Couperin a répondu. Quelques sondages très ponctuels ainsi qu'une certaine connaissance du terrain nous permettent de dire qu'*a priori* la grande majorité des établissements actifs dans le domaine des AO a répondu et que, par conséquent, parmi les établissements n'ayant pas répondu, on en trouvera peu ayant entrepris des initiatives dans ce domaine.

Avec un nombre encore faible d'établissements actifs ou en phase de l'être (voir chapitre « avancée des projets »), mais à peu près autant d'établissements avec des projets en phase préparatoire, le paysage des archives ouvertes dans les établissements français peut être caractérisé comme un secteur en émergence, promis à une expansion rapide.

2. Types d'établissements

62 % des établissements ayant répondu à l'enquête sont des universités et 21 % des grandes écoles.



* Pour rappel :

EPSCP = Etablissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

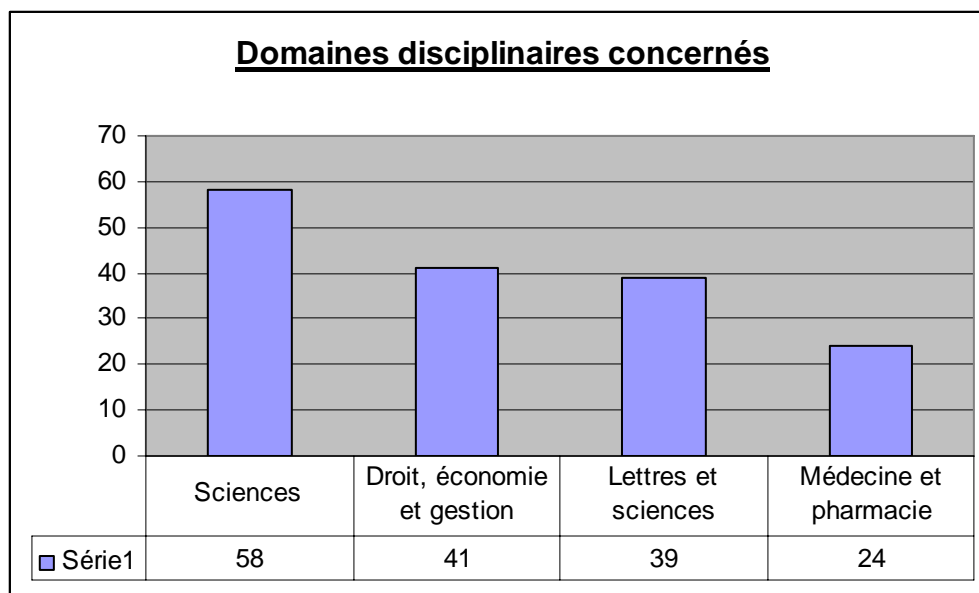
EPA = Etablissement Public à caractère Administratif

EPST = Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (organisme de recherche)

EPIC = Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

3. Disciplines concernées

44 % des établissements ayant répondu sont pluridisciplinaires, 36 % sont des établissements à disciplines scientifiques et/ou médicales et 20 % enseignent les SHS et/ou le droit.



4. Services ayant répondu à l'enquête

Au sein des établissements ayant participé, ce sont les SCD et centres de documentation qui ont majoritairement répondu au questionnaire (68 questionnaires ont été remplis par ces seuls services). Ci-dessous, les différents services ayant participé à l'enquête (nombre de citations) :

SCD / Centre de doc	Service informatique	Secrétariats de labo / composantes	Ecoles doctorales	Présidence / Equipe de direction	Autre
77	8	0	1	2	7

Alors même que l'enquête incitait à une réponse conjointe des divers services impliqués au sein de l'établissement, on remarque une forte prépondérance des réponses en provenance des Services Communs de Documentation (SCD) ou équivalents (68 de SCD répondant seuls sur 86 réponses). En revanche, en ce qui concerne la typologie des établissements, la représentativité peut être considérée comme assez satisfaisante : bon panel en terme de type d'établissements et de disciplines.

L'une des raisons qui peuvent expliquer la surreprésentation des SCD dans les réponses est le fait que pour les thèses de doctorat, leur traitement et leur mise en ligne rentre statutairement dans les missions des SCD. Cela semble témoigner de la crédibilité acquise par ces derniers en matière de nouvelles technologies.

Mais nous n'excluons pas pour autant un possible manque de communication entre les divers services devant être impliqués dans des projets transversaux, qui aurait conduit au remplissage de l'enquête par un seul type de service.

5. Synthèse

Cette présentation générale des établissements ayant répondu à l'enquête nous permet de faire un premier constat : le panel obtenu semble être représentatif, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. En effet, sur environ 200 membres que compte Couperin, plus d'1/3 a répondu à cette enquête et nous pouvons supposer que ces 75 établissements correspondent à la grande majorité des établissements actifs en termes de projet d'archives ouvertes.

De plus, cette représentativité se révèle également significative quant à la typologie des établissements, tant pour le statut de ces institutions que pour les disciplines qui y sont enseignées.

Il convient toutefois d'envisager la possibilité que l'absence de réponse de certains établissements reflète leur absence d'engagement dans le type de projet abordé dans cette étude. Aussi, nous ne pouvons nous permettre d'extrapoler les résultats obtenus de façon proportionnelle.

Cependant, compte tenu des éléments évoqués précédemment, nous pouvons supposer que les résultats présentés et analysés ici nous offrent une image relativement fidèle de la situation actuelle des archives ouvertes en France. Autrement dit, cette enquête d'envergure nationale semble tout à fait légitime en tant que matière première en vue d'une ébauche de bilan.

Un petit bémol néanmoins quant à l'analyse et l'interprétation des résultats : il convient de souligner ici la très large participation des SCD (68 réponses SCD seuls sur 86 réponses) et centres de documentation à cette enquête qui suscitait initialement une réponse conjointe des services impliqués. Si la prépondérance des réponses en provenance des services de documentation nous permet d'envisager leur forte implication dans les divers projets de déploiement et de maintien d'archives ouvertes (tendance qui se confirmera au fil des résultats comme nous le verrons ultérieurement), nous pouvons nous demander si cette tendance n'est pas symptomatique d'un manque de communication entre les services. Enfin, nous nous devons d'en tenir compte pour l'interprétation de certaines réponses en nous interrogeant quant à l'objectivité des données qui nous ont été fournies.

Informations générales sur les projets d'archives ouvertes

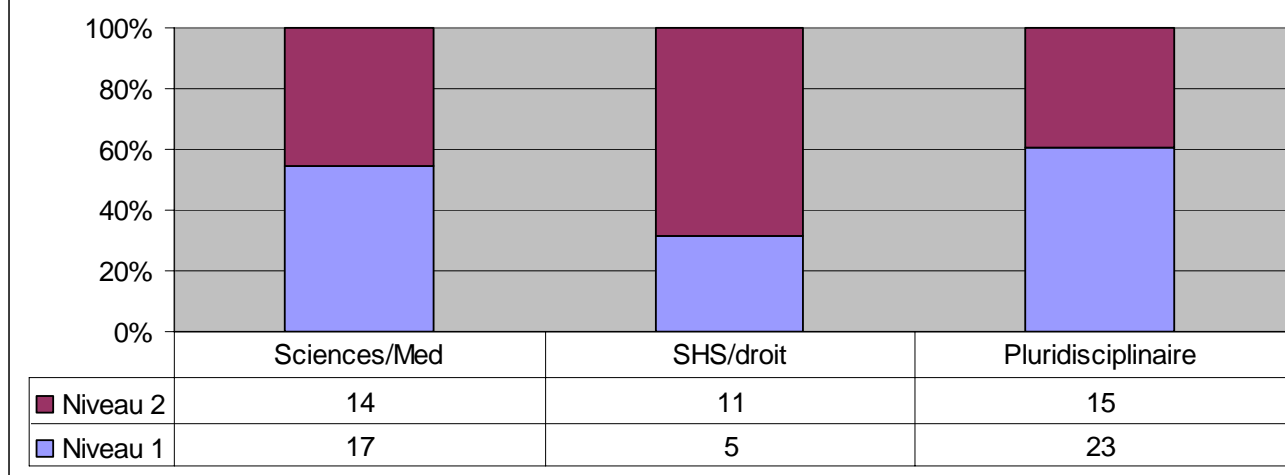
1. Avancée des projets

53 % des établissements en sont encore à une phase de réflexion ou d'élaboration du projet (niveau 1), tandis que 47 % sont en phase de mise en œuvre ou disposent d'une Archive ouverte en service (niveau 2). Comme nous l'avons signalé, une telle proportion de projets en cours d'élaboration caractérise les domaines en émergence.

Les établissements de SHS/Droit en sont plutôt à la phase 2, contrairement aux établissements pluridisciplinaires et de Sciences/Médecine.

	Nb d'établissements concernés	Pourcentages	
Étape 1 : Réflexion globale sur les archives ouvertes	21	25 %	53 %
Étape 2 : Projet en cours d'élaboration (constitution de groupes de travail, enquêtes, prospective)	24	28 %	
Étape 3 : Mise en œuvre de l'archive ouverte (installation/ouverture des applications, phase de test)	15	18 %	47 %
Étape 4 : Archive ouverte en service	25	29 %	

Croisement entre le degré d'avancée du projet et la discipline de l'établissement



2. Contrats d'établissement et projets inter-établissements

54,5 % des répondants ont inscrit leur projet dans leur contrat d'établissement, 18,5 % ne l'ont pas fait et les 27 % restant sont sans réponse.

Alors que dans la plupart des cas, les projets d'AO sont légers en termes de moyens financiers et informatiques, et donc démarrent sur des budgets de fonctionnement courant, plus de la moitié ont inscrit leur projet dans leur contrat d'établissement. Cela illustre probablement l'importance de la volonté et du pilotage politique pour voir ces initiatives aboutir.

Le paysage se caractérise aussi par la variété des configurations : projet d'établissement, articulé ou non avec un échelon national ou encore inter établissements comme c'est le cas pour 16 de réponses reçues. Ces divers niveaux d'intervention apparaissent comme complémentaires et non contradictoires. Ainsi les initiatives locales enrichissent et nourrissent les initiatives nationales et inversement.

3. Synthèse

Actuellement, 29 % des établissements ayant répondu déclarent posséder une archive ouverte en service et 15 autres établissements devraient prochainement les rejoindre. Si le résultat de 47% des établissements en Phase 2 peut se révéler encourageant et nous autoriser à un certain optimisme, il convient toutefois de préciser qu'il s'agit encore d'une démarche relativement récente² qui se construit principalement sur la production scientifique courante. Ce caractère nouveau implique des changements dans les pratiques de travail des chercheurs et enseignants chercheurs, nous verrons ultérieurement où ils en sont quant à l'assimilation du dépôt dans leur quotidien.

Par ailleurs, nous constatons qu'à ce jour peu de projets d'archives ouvertes correspondent à des projets de mutualisation. En effet, seuls 16 des établissements ayant répondu ont déclaré un projet inter établissements. Une telle démarche n'est en effet pas neutre du point de vue de la gestion de projet (plus de contraintes en termes techniques, politiques, économiques, chronologiques, etc.) et nous pouvons alors comprendre la frilosité des établissements. Néanmoins, cet aspect « mutualisation » nous permet de pointer une problématique d'actualité qui peut soulever de nombreuses questions: quid de la notion d'inter établissements et d'identité dans le cadre des PRES ?

² Pour se repérer chronologiquement au niveau national : HAL a été créé en 2001 et HAL-SHS fin 2004 – début 2005.

Gestion de projet

1. Objectifs des projets d'archives ouvertes

Parmi les objectifs ayant motivé la mise en œuvre d'un projet d'archives ouvertes, les établissements citent principalement la valorisation des travaux de recherche et de l'établissement :

	Objectif jugé :			
	Très important	Important	Secondaire	Sans Réponse
Valorisation des travaux de recherche	65	10	0	11
Valorisation de l'établissement	54	22	0	10
Enrichir/compléter le système d'information de votre établissement	45	22	4	15
Mise en évidence des travaux d'étudiants (thèses)	36	14	5	31
Création d'une archive patrimoniale	33	14	11	28
Mise en évidence des travaux d'étudiants (mémoires, thèses d'exercice, rapport, etc.)	20	13	8	45
Communication directe entre chercheurs	19	24	14	29
Evaluation de l'établissement	17	21	13	35
Production d'indicateurs	16	27	9	34
Modèle économique alternatif de publication	14	18	18	36
Evaluation des publications	11	16	17	42
Evaluation par les pairs (peer review)	5	7	26	48

Les chiffres correspondent aux nombres de citations

Selon les types de projets, les objectifs divergent : les projets d'AO thèses/mémoires mettent l'accent sur la valorisation des travaux des étudiants et chercheurs, les projets d'AO de publication visent plutôt à enrichir le SI de l'établissement, et les projets mixtes souhaitent avant tout valoriser les travaux de recherche et leur établissement. (Cf page suivante le pourcentage de réponses obtenues par objectif jugé très important en fonction des types de projets d'AO).

Les établissements ont précisé vouloir « favoriser la généralisation de l'accès ouvert parmi les enseignants chercheurs » et faire de l'AO un « outil de communication scientifique ». Et que pour atteindre ce but, il fallait souvent commencer par des projets modestes (publication d'actes de colloques par exemple), afin d'initier le processus, tout en effectuant un gros travail de sensibilisation et de formation, souvent long et chronophage. Autre objectif jugé important : l'interopérabilité.

	AO Thèses/ Mémoires	AO Publications des chercheurs	AO mixtes (thèses+publi)	Autres projets
Valorisation des travaux de recherche	19,4 %	14,3 %	21,4 %	33,3 %
Valorisation de l'établissement	14,5 %	10,7 %	18,4 %	33,3 %
Enrichir/compléter le système d'information de votre établissement	10,5 %	17,9 %	12,2 %	33,3 %
Mise en évidence des travaux d'étudiants (thèses)	18,5 %	3,6 %	6,1 %	0
Création d'une archive patrimoniale	10,5 %	7,1 %	11,2 %	0
Mise en évidence des travaux d'étudiants (mémoires, thèses d'exercice, rapport, etc.)	9,7 %	0	3,1 %	0
Communication directe entre chercheurs	4,8 %	10,7 %	6,1 %	0
Evaluation de l'établissement	2,4 %	3,6 %	6,1 %	0
Production d'indicateurs	3,2 %	3,6 %	6,1 %	0
Modèle économique alternatif de publication	4,0 %	14,3 %	4,1 %	0
Evaluation des publications	0,8 %	3,6 %	3,1 %	0
Evaluation par les pairs (peer review)	0	7,1 %	1,0 %	0
Autres objectifs	1,7 %	3,5 %	1,1 %	0
	100 %	100 %	100 %	100 %

2. Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés rapportées dans les réponses, les carences portent principalement sur la communication institutionnelle, l'implication des chercheurs, la volonté politique. Par contre, les compétences techniques et l'aspect budgétaire sont les points qui semblent poser le moins problème.

	Communi- cation institution- nelle insuffisante	Implication des chercheurs / auteurs insuffisante	Coordina- tion entre services insuffisante	Compétences techniques / informatique insuffisante	Montage budgétaire difficile	Volonté politique insuffisante	Manque de forces en présence
Beaucoup	18,4 %	19,4 %	13,3 %	7,1 %	6,1 %	16,3 %	19,4 %
Un peu	18,9 %	17,1 %	15,3 %	11,7 %	7,2 %	13,5 %	16,2 %
Pas de difficulté	7 %	6,1 %	13,9 %	23,5 %	24,3 %	15,7 %	9,6 %

Cette vision diffère légèrement selon les types de projets : pour les projets de thèse, la communication institutionnelle est beaucoup moins problématique que pour les projets de publications ou mixtes. Et pour les projets publications, la coordination entre services est perçue comme nettement insuffisante, alors qu'elle ne pose majoritairement aucun problème aux projets de thèses (cf tableau page suivante).

	Communication institutionnelle insuffisante	Implication des chercheurs / auteurs insuffisante	Coordination entre services insuffisante	Compétences techniques / informatique insuffisante	Montage budgétaire difficile	Volonté politique insuffisante	Manque de forces en présence
Points ayant posé problème							
Thèses	15,1 %	19,2 %	11 %	9,6 %	9,6 %	16,4 %	19,2 %
Publications	21,7 %	21,7 %	17,4 %	8,7 %	4,3 %	8,7 %	17,4 %
Mixte	17,9 %	19,7 %	12,1 %	10,4 %	6,9 %	14,5 %	18,5 %
Points n'ayant pas posé problème							
Thèses	10 %	8,3 %	16,7 %	20 %	18,3 %	15 %	11,7 %
Publications	0	0	0	33,3 %	44,4 %	22,2 %	0
Mixte	5,7 %	5,7 %	17,1 %	22,9 %	25,7 %	17,1 %	5,7 %

3. Sensibilisation des chercheurs et doctorants

Pour sensibiliser les chercheurs et les doctorants au dépôt dans l'archive, ce sont les actualités sur les sites web des établissements, ainsi que les réunions d'information qui sont principalement utilisés. Les projets mixtes ont également opté pour des rencontres sur site.

	Plaquettes explicatives	Affiches	Actualités ou pages sur le ou les sites web de l'établissement	Réunions d'information	Sensibilisation sur site
En général	13,1	1,2	28,6	34,5	22,6
Projet Thèses	11,1	0,0	33,3	36,1	19,4
Projet Publications	20,0	10,0	30,0	20,0	20,0
Projet Mixte	14,3	0,0	22,9	37,1	25,7

La mise en place de formations (aux feuilles de style notamment) est aussi un bon moyen de sensibiliser les auteurs. D'autres utilisent messagerie, gazette et intranet de l'établissement pour transmettre l'information. Il a été aussi souligné plusieurs fois que des comptes rendus réguliers en CS et lors d'équipes de direction permettaient de faire circuler l'information. La manière la plus efficace reste néanmoins la relance individuelle, que le manque de moyens humains rend généralement difficile.

4. Les grandes étapes des projets d'archives ouvertes

A travers cette question ouverte (B8), il s'agissait de savoir comment s'était déroulé le projet. Les réponses prises en compte sont celles des établissements ayant un projet abouti (niveau 2). Nous pouvons distinguer, grossièrement, des établissements ayant adopté une démarche empirique « créant le mouvement en marchant » et ceux ayant adopté une démarche projet. Les deux démarches ne sont pas incompatibles, certains établissements démarrent avec un projet simple, adoptent une technologie parce qu'existante et disponible (par exemple HAL) et poursuivent par ailleurs une démarche projet s'inscrivant dans un temps plus long (intégration dans l'Environnement numérique de travail - ENT - de l'établissement, construction d'un système d'information,...).

Démarches le plus systématiquement signalées : sensibilisation/présentation du projet en conseil scientifique > étude d'opportunité > étude des pratiques, des chercheurs, des doctorants et des écoles doctorales > analyse et révision du workflow > constitution de groupes de travail (technique, documentaire, communication et juridique).

Démarche projet : inscription au contrat quadriennal, recherche de financement > enquête besoins > rédaction cahier des charges > scénarios d'utilisation > développement > description des métadonnées.

Adoption d'une solution préexistante : étude technique > phase expérimentale > adaptation de l'outil (francisation des interfaces, personnalisation, etc.)

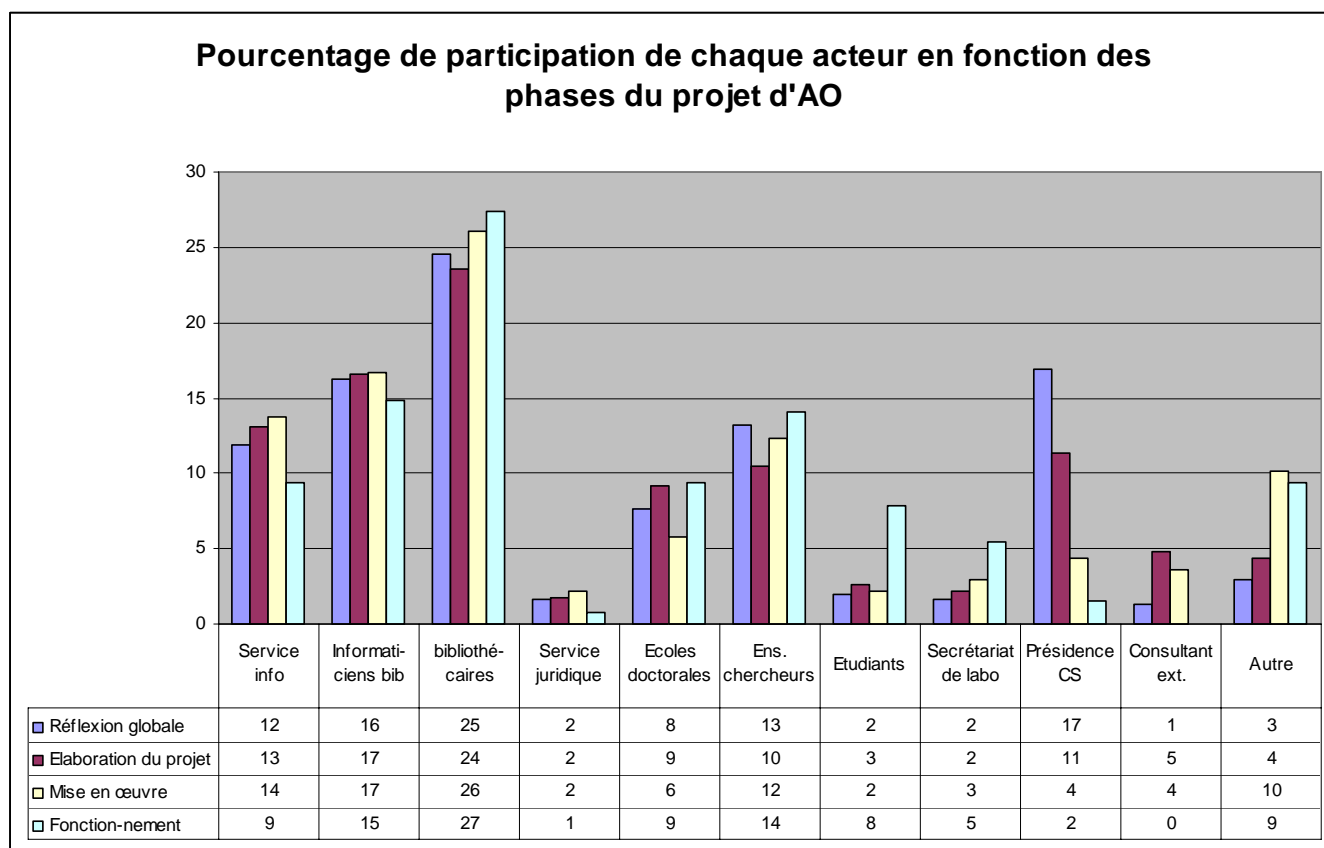
5. Calendrier des réalisations

La diversité et le caractère parfois lacunaire des réponses n'ont pas permis de dégager des lignes de force. Néanmoins une amorce de typologie peut être avancée en distinguant :

- **Les projets courts** (minimum 9mois) : les projets rapidement mis en œuvre reposent sur l'adoption d'une solution clé en mains, type HAL, pour laquelle une simple adaptation et personnalisation est nécessaire.
- **Les projets dépendant d'un calendrier externe** (2 ans et plus) : les projets s'intégrant dans un ENT, ou intégrés à un système d'information, et dont les AO ne sont que l'une des composantes de l'ensemble adoptent le calendrier de réalisation de cet ensemble
- **Les projets spécifiques** : ils se caractérisent par une très grande variété de situations et sont plus difficilement catégorisables.

6. Les acteurs du projet

Toutes phases confondues, les acteurs les plus actifs dans la gestion de projet d'AO sont les bibliothécaires/documentalistes. Viennent ensuite les informaticiens de SCD et les services informatiques de l'établissement. Les équipes présidentielles et Conseils Scientifiques sont surtout sollicités au moment de la réflexion globale sur le projet, dont ils sont souvent à l'origine.



Parmi les autres types d'acteurs sollicités, on trouve des cellules TICE, des informaticiens et directeurs de laboratoire, des Presses Universitaires, les services des études et de la scolarité ou encore les cellules communication et, ponctuellement, des stagiaires (juristes notamment).

Lorsqu'on analyse ces données par **discipline de l'établissement**, les résultats sont relativement similaires : des services documentaires et informatiques très impliqués, et des enseignants chercheurs souvent sollicités.

**Pourcentage de participation par service en fonction des disciplines de l'établissement
(toutes phases de travail confondues)**

	Service informatique	Informaticiens bib	Documentalistes/Bib	Service juridique/ des marchés	Ecoles doctorales
Sciences & Med	9 %	17 %	28 %	3 %	8 %
SHS/Droit	16 %	12 %	29 %	0	8 %
Pluridisciplinaire	15 %	19 %	24 %	1 %	9 %

	Enseignants chercheurs	Etudiants	Secrétariats labo / composantes	Présidence, CS	Consultants extérieurs
Sciences & Med	15 %	4 %	1 %	11 %	4 %
SHS/Droit	12 %	5 %	5 %	10 %	3 %
Pluridisciplinaire	12 %	2 %	4 %	12 %	2 %

Lorsqu'on croise ces mêmes données avec le **type de projet**, il apparaît de façon logique une plus forte implication des écoles doctorales dans le cas de projet d'AO de thèses, et des secrétariats de laboratoires et composantes dans les projets d'AO de publications des chercheurs. Les services informatiques de l'établissement sont plus sollicités dans le cas de projets d'AO de publications que de thèses, de même que les enseignants chercheurs.

**Pourcentage de participation par service en fonction du type de projet d'AO
(toutes phases de travail confondues)**

	Service informatique	Informaticiens bib	Documentalistes/Bib	Service juridique/ des marchés	Ecoles doctorales
Thèses	14,1 %	18,4 %	23,3 %	1,2 %	12,7 %
Publications	15,9 %	11,1 %	27 %	3,2 %	0
Mixte	9 %	14,9 %	25,7 %	2,4 %	5,6 %
Autre	0	5,9 %	41,2 %	0	0

	Enseignants chercheurs	Etudiants	Secrétariats labo / composantes	Présidence, CS	Consultants extérieurs	Autre
Thèses	6,9 %	4,9 %	0,6 %	10,1 %	2 %	5,8 %
Publications	14,3 %	0	9,5 %	6,3 %	0	12,7 %
Mixte	16,3 %	2,4 %	4,2 %	11,5 %	4,2 %	3,8 %
Autre	41,2 %	5,9 %	0	0	0	5,9 %

Toutes phases confondues, **les équivalents temps plein (ETP)** qui ont participé au projet ont été en moyenne :

	Service informatique	Informatiens bib	Documentalistes/Bib	Service juridique/ des marchés	Ecoles doctorales
Moyenne ETP	0,45	0,76	0,9	0,4	0,07
Nbe de réponses	16	19	34	4	3
Extrêmes	De 0,05 à 1	0,1 à 1	0,1 à 7,5	0,05 à 1	0,05 à 0,1

	Enseignants chercheurs	Etudiants	Secrétariats labo / composantes	Présidence CS	Consultants extérieurs	Autre
Moyenne ETP	0,4	0,02	1,05	0,75	0,2	0,6
Nbe de réponses	7	1	2	9	3	6
Extrêmes	0,05 à 1,1	0,02	1,1 et 1	0,01 à 4	0,1 à 0,25	0,1 à 2

Attention : le nombre de réponses est parfois faible (entre 1 et 9 pour la plupart) : une absence de réponse correspond soit au fait que cette catégorie d'acteur n'a pas été sollicitée, soit à une absence de réponse (car l'établissement n'était pas concerné par la question). La moyenne indiquée a été calculée à partir du nombre de réponses positives données.

Ces chiffres sont à prendre avec précaution compte tenu du faible nombre et du caractère irrégulier des réponses. Il serait aventureux d'en tirer une information fiable concernant par exemple le total d'ETP engagés en moyenne par les établissements. Ils permettent néanmoins de noter que les ressources humaines engagées dans le projet sont le poste de dépense le plus important.

7. Le workflow

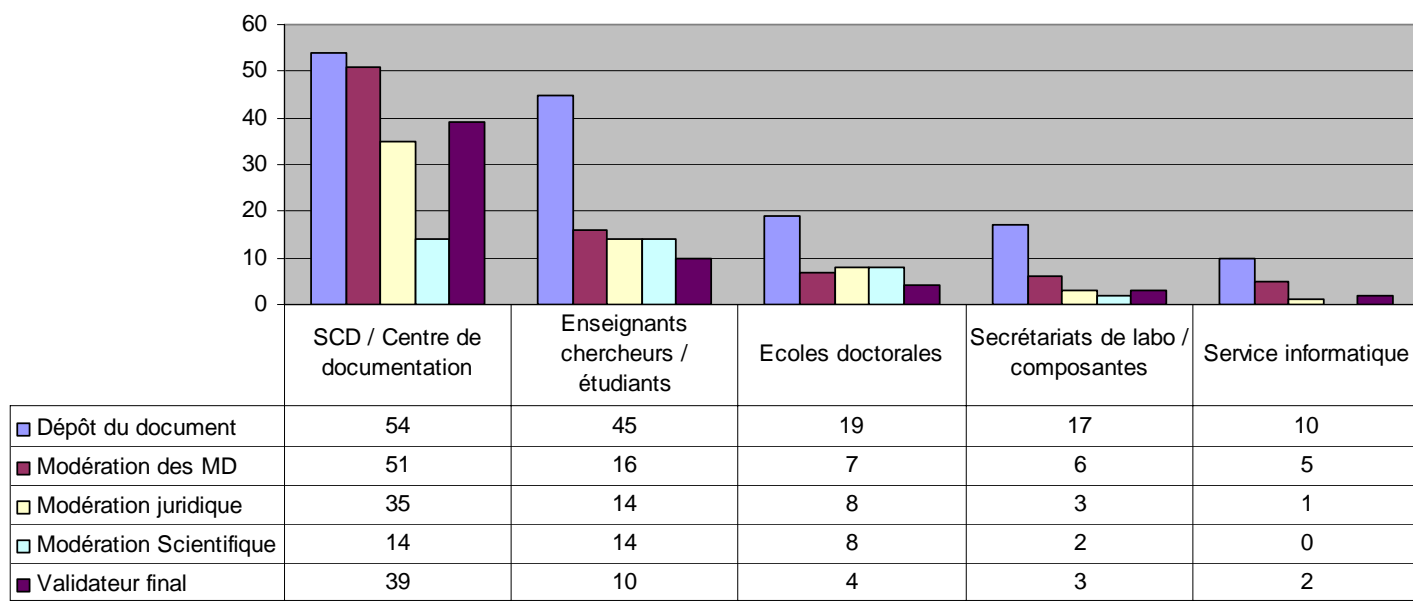
70 % des 40 établissements ayant répondu à la question ont défini un ou des workflow de saisie dans leur archive, en particulier pour les projets de mise en ligne mixte ou de publication.

Globalement, 2 types de workflow sont utilisés :

- **Pour les thèses**, le doctorant dépose, le contenu est validé par le tuteur/l'école doctorale, le service de documentation intègre les métadonnées et la thèse est mise en ligne. Parfois, le dépôt passe par Star et texte intégral et métadonnées sont reversés directement dans l'application locale.
- **Pour les publications**, l'auteur dépose et complète les principales métadonnées, en particulier auteur et discipline. Une validation est parfois appliquée par le laboratoire ou le directeur de recherche. Les services de documentation complètent les métadonnées et améliorent parfois le stylage du document avant sa mise en ligne.

Les acteurs du workflow sont principalement les services de documentation et les enseignants chercheurs et étudiants. Les services de documentation sont moins sollicités lorsqu'il s'agit de modération scientifique (cf graphique page suivante).

Participation des services aux différentes phases de dépôt dans l'archive



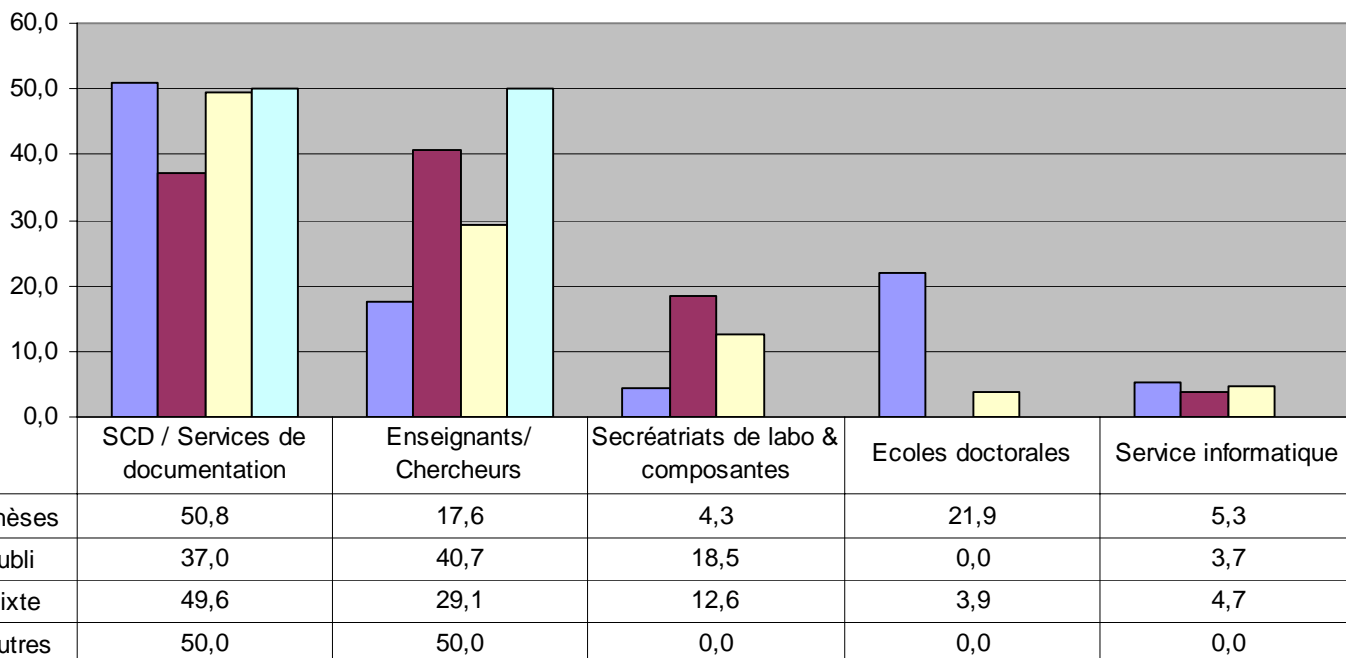
D'autres acteurs ont également été cités :

Phases	Autres acteurs impliqués dans les différentes phases du workflow
Dépôt du document	Service général des publications, cellule TICE, directeurs de laboratoire, service de la recherche et des études doctorales
Modérat ^o métadonnées	Jury, Presses Universitaires, CCSD, service juridique, service de la recherche et des études doctorales
Modérat ^o juridique	Jury de thèse, service des relations industrielles, CCSD, Presses Universitaires, service de la recherche et des études doctorales
Modérat ^o scientifique	Jury de thèse, directeurs de labo/département, comité de lecture, CCSD, Presses Universitaires, Présidence de l'établissement
Validateur final	Service des relations industrielles, CCSD, Presses Universitaires, CS/Comité Stratégique

On pourrait supposer qu'une fois les applications mises en place, ce champ sera réinvesti directement par les auteurs pour parvenir à une communication scientifique directe. Mais le tableau montre le contraire : en phase de fonctionnement, la part des bibliothèques est plus importante que dans les phases précédentes.

Toutes phases confondues, les proportions changent lorsqu'on trie les résultats **par type de projet** : les écoles doctorales et les services informatiques ne sont pas sollicités dans les projets publications, à l'inverse des secrétariats de laboratoires et des enseignants chercheurs. Les services de documentation sont globalement très sollicités, mais un peu moins dans le cas de projets liés aux publications (cf graphique page suivante) :

Sollicitation des services toutes phases confondues, en fonction du type de projet (en pourcentage)



Certains workflow se révèlent différents en théorie et en pratique. Un établissement précise ainsi pour son workflow publications qu' « au départ l'intervention des secrétaires de laboratoires comme déposants n'était pas prévue, ni souhaitée. C'est ce qui se pratique cependant, pour deux laboratoires au moins (biologie et sciences de la terre) ».

Dans le cas de dépôt dans HAL, on peut considérer 2 niveaux de validation finale, selon que l'on se situe au niveau du document déposé ou de l'interface institutionnelle « document déposé dans l'archive HAL SHS: Validateur final : modérateur HAL SHS (modération au niveau national, au moment du dépôt) ; estampillage institutionnel : documentaliste recherche de l'établissement ».

8. Synthèse

Malgré des typologies de projet et des temporalités qui diffèrent, nous constatons la présence marquée d'un acteur central tout au long du projet dont la forte implication a déjà été évoquée précédemment : il s'agit du bibliothécaire-documentaliste. Il s'agit généralement d'une même petite équipe à profil « informatique-documentaire » (parfois réduite à une ou deux personnes), qui est souvent sollicitée comme référent pour le déploiement et le maintien des différents projets d'archives ouvertes. Le bibliothécaire-documentaliste devient ainsi la personne ressource en la matière, et ce même lorsque l'archive est en service. En effet, les résultats nous montrent que les auteurs ne réinvestissent pas directement la place qui devrait être la leur en phase de fonctionnement. Au contraire, c'est alors que les bibliothécaires-documentalistes se déclarent le plus sollicités, entre autres dans la procédure de dépôt. Cependant il semble difficile de déterminer si c'est l'offre ou la demande qui crée cette situation.

Que cette forte implication des professionnels de la documentation soit vue de façon positive ou négative par les autres acteurs des archives ouvertes, elle s'avère indéniable et elle dénote l'évolution incontournable des missions de ces professionnels vers l'informatique documentaire³, appelant ainsi à de nouvelles compétences et une mise à niveau constante. Cette tendance semble être assimilée par les bibliothécaires-documentalistes. En effet, l'absence flagrante de difficultés liées aux compétences techniques / informatiques insuffisantes nous démontre que le professionnel de la documentation sait s'adapter à un environnement technologique de plus en plus intuitif et ergonomique. Il semble également savoir s'entourer de personnes ressources compétentes pour mener à bien de tels projets.

³ Nous pouvons supposer que leur investissement dans des projets tels que l'informatisation de structure, la numérisation de fonds, la gestion électronique de documents ont permis aux professionnels de la documentation de se familiariser avec ce milieu et de se mettre à niveau plus régulièrement.

Contenu et fonctionnalités de l'archive

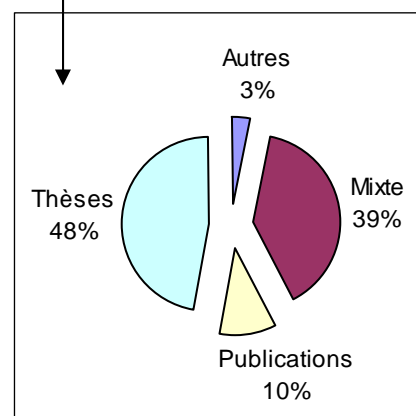
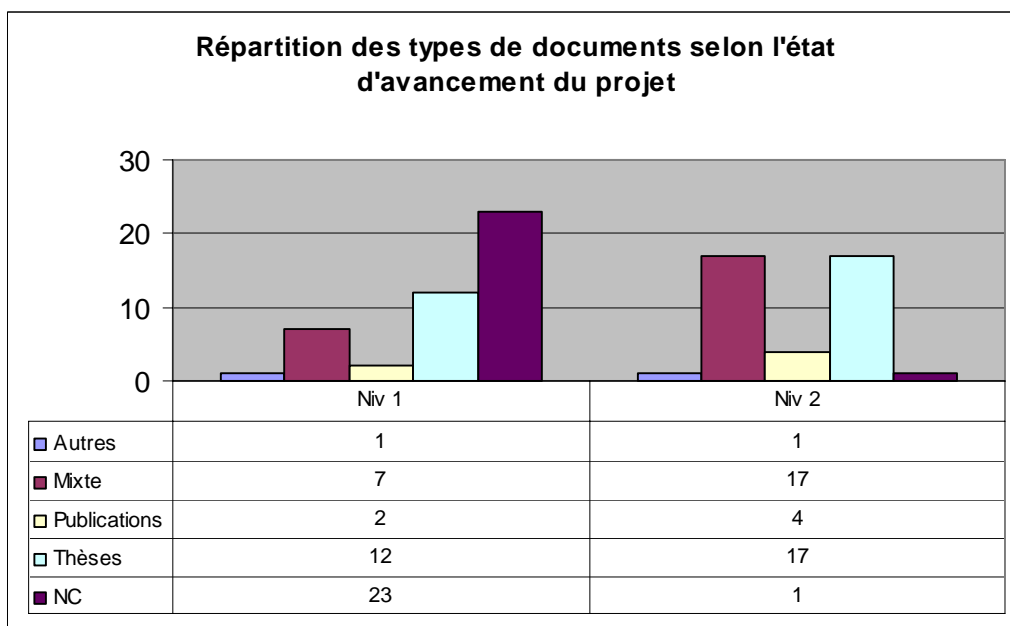
1. Types de documents déposés dans l'archive

Les types de documents déposés dans l'archive ont été synthétisés en 4 grandes familles :

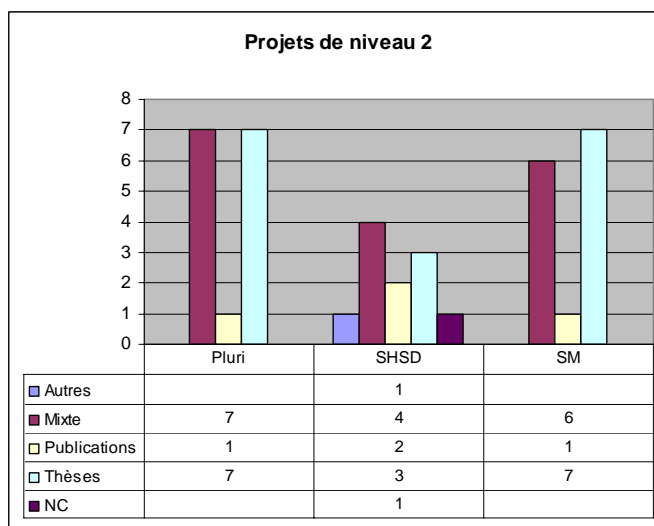
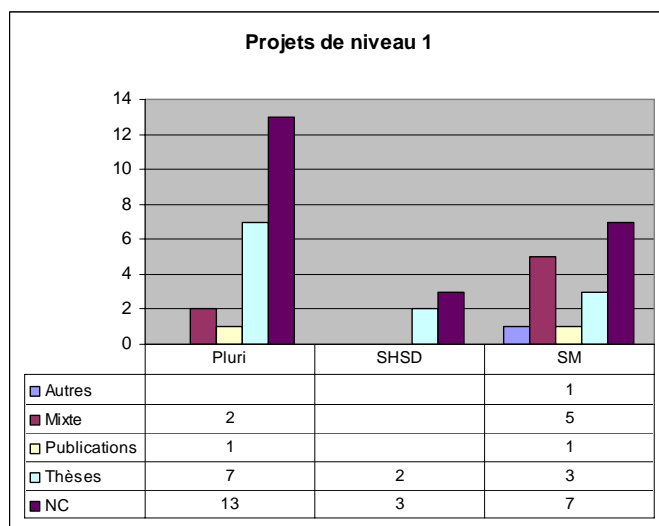
- **les projets de dépôt d'archives ouvertes** pour lesquelles les documents déposés sont des prépublications ou des post publications avec ou sans comités de lecture,
- **les projets de dépôt de thèses**, dans ce cas les documents déposés sont des thèses de doctorat ou d'exercice, des mémoires ou des HDR,
- **les projets de dépôt d'autres types de documents que les deux précédents** (conférences invitées, communication avec ou sans actes, ouvrages scientifiques, chapitres d'ouvrages scientifiques, directions d'ouvrages, brevets, cours, rapports, documentation administrative, notices),
- **et les projets mixtes** qui reçoivent des dépôts de thèses et de publications.

Les projets d'archives de thèses sont les plus importants.

Sur les 61 projets pour lesquels une réponse était indiquée, la répartition selon le type de documents déposés s'effectue ainsi



Page suivante est proposée une répartition des types de documents par champ disciplinaire : on constate que les établissements pluridisciplinaires sont à l'origine de nombreux projets d'AO de thèses, en niveau 1 comme en niveau 2. Et que pour les établissements à dominante scientifique et médicale, ce sont plutôt des projets mixtes et de thèse qui sont en niveaux 1 et 2.



En ce qui concerne les documents obligatoires et interdits :

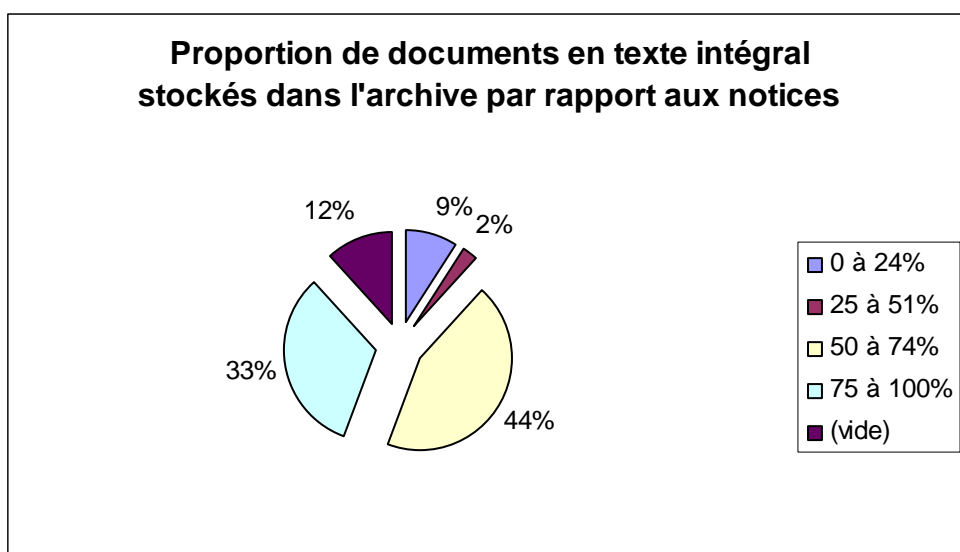
- 22 projets sur 86 (26 %) refusent certains types de document. Parmi eux, 20 % des projets sont de niveau 1 et 33 % de niveau 2.
- 19 projets sur 86 (22 %) obligent le dépôt de certains documents. Parmi eux, 13 % sont de niveau 1 et 33 % de niveau 2.

	Publications			Thèses			Mixte			Autres		
	✓	✗	➡	✓	✗	➡	✓	✗	➡	✓	✗	➡
Prépublications dans revues avec comité de lecture	4		1		6		15	3	2			
Prépublications dans revues sans comité de lecture	4		1		6		14	3	2			
Postpublications dans revues avec comité de lecture	5		1		6		22		4			
Postpublications dans revues sans comité de lecture	4		1		6		19		4			
Conférences invitées	4			1	5		14		2			
Communications avec actes	5			2	4		19		3	1		
Communications sans actes	4			1	4		18		3			
Ouvrages scientifiques	4			1	4		14		2			
Chapitres d'ouvrages scientifiques	4				5		16		3			
Directions d'ouvrages	2				5		9	1	1			
Brevets	1	1		1	5		6	2	2			
Thèses de doctorat		1		27		10	20	1	4			
Thèses d'exercice		1		4	4	1	4	2				
HDR				5	4		14	2	2			
Cours		3		4	5		5	4	1			
Mémoires				7	5	2	10	5	1			
Rapports	1			6	4		15	5	1	1		
Doc administrative		3		2	6		3	5	1			
Notices	2				6		8	4	3			

Légende :

- ✓ Documents déposés dans l'archive
- ✗ Documents explicitement refusés dans l'archive
- ➡ Document pour lesquels le dépôt dans l'archive est rendu obligatoire

2. Dépôt de documents en texte intégral



Plus particulièrement, au cours des 12 derniers mois, sur les 33 projets ayant précisé le nombre de dépôts de documents en texte intégral effectués (même s'ils sont frappés d'embargo), la répartition s'effectuait ainsi :

Nb de documents déposés	Nb de projets concernés
0 à 100	18
101 à 200	5
201 à 300	4
301 à 400	3
401 à 500	1
plus de 500	2

Plus de la moitié de ces projets ont eu un nombre de dépôts inférieur à 100 documents dans les douze derniers mois.

Remarque : parmi les projets dont le dépôt se situe entre 0 et 100 documents, 5 n'ont eu aucun dépôt dans les 12 derniers mois (réponse : 0).

De manière globale, la masse totale de documents en texte intégral (même s'ils sont frappés d'embargo) présents dans l'archive se répartit ainsi, pour les 39 projets qui ont répondu à cette question :

Nb de documents présents	Nb de projets concernés
0 à 500	28
1000 à 1500	1
500 à 1000	6
plus de 1500	4

Les 4 projets de plus de 1500 documents en texte intégral, ont respectivement 3 000, 5 600, 11 300 et 19 545 documents. 5 projets n'ont aucun document en texte intégral (4 sont de niveau 1).

Si l'on compare avec la moindre base bibliographique et la plupart des produits commerciaux acquis par les établissements les chiffres présentés apparaissent comme faibles et n'atteignant

pas, *a priori*, la masse critique. Mais cet *a priori* se trouve contredit par des niveaux de consultation très significatifs eu égard à l'offre. Ces chiffres témoignent d'une demande potentielle très importante.

3. Consultation mensuelle de l'archive

Neuf projets ont précisé la consultation mensuelle moyenne de l'archive depuis son ouverture. Ce sont tous des projets de niveau 2 qui concerne des dépôts de thèses ou mixte. La fréquentation indiquée se situe entre 200 et 130 000 consultations moyennes. Même si le nombre de document présent dans les archives n'est pas forcément très important, le nombre de consultation pour les projets qui ont fourni l'information est lui élevé.

Remarque : trois projets ont indiqué que le nombre de consultations était de 0 visite (2 de ces projets sont de niveau 1).

4. Synthèse

Au vu de ces données, il semblerait que le dépôt ne soit pas encore assimilé comme une habitude de travail par les potentiels déposants. Outre le fait que très peu d'établissements obligent le dépôt dans des archives ouvertes⁴, l'absence de pratique semblerait principalement liée à une méconnaissance du sujet et/ou à des réticences récurrentes pas toujours justifiées : le risque de plagiat, les questions de propriété intellectuelle et le dépôt en lui-même souvent envisagé difficile et/ou chronophage par les auteurs. Il est donc nécessaire pour les établissements qui déploient de tels projets de consacrer des moyens conséquents à la communication, à la formation et à l'assistance afin que le dépôt dans les archives ouvertes devienne une habitude de travail.

Précisons toutefois que le faible nombre de dépôts dans plusieurs archives ne s'explique pas systématiquement par l'argument précédent. En effet, certaines archives ne peuvent se déployer plus vite, même avec un dépôt obligatoire, dans la mesure où elles ne se construisent que sur une production spécifique courante (par exemple les thèses).

Soulignons d'ailleurs que cette enquête ne s'est pas intéressée de façon précise à l'aspect rétrospectif des dépôts. Si cette pratique semble exister au niveau individuel, qu'en est-il au niveau institutionnel ? Il s'agit là d'une problématique qu'il conviendrait d'aborder plus en détail dans une éventuelle étude ultérieure.

Tout cela nous conduit à nous interroger sur l'évolution du concept même d'archives ouvertes : quid du principe premier de la communication scientifique directe à la base d'une archive ouverte, comme ArXiv par exemple, lorsque le dépôt est interféré, assisté voire rendu obligatoire ?

Malgré cette interrogation, l'un des objectifs premiers des archives ouvertes semble être atteint : le fort taux de consultation démontre que les archives ouvertes appartiennent d'ores et déjà aux sources d'information, de recherche et de veille des communautés de chercheurs.

⁴ En France, le caractère obligatoire touche essentiellement les projets d'archives de thèses.

Dimension informatique et réseaux

1. Applications et technologies utilisées

On constate une très grande diversité illustrée par le nombre d'applications n'apparaissant qu'une seule fois (13). On distingue deux groupes principaux d'applications :

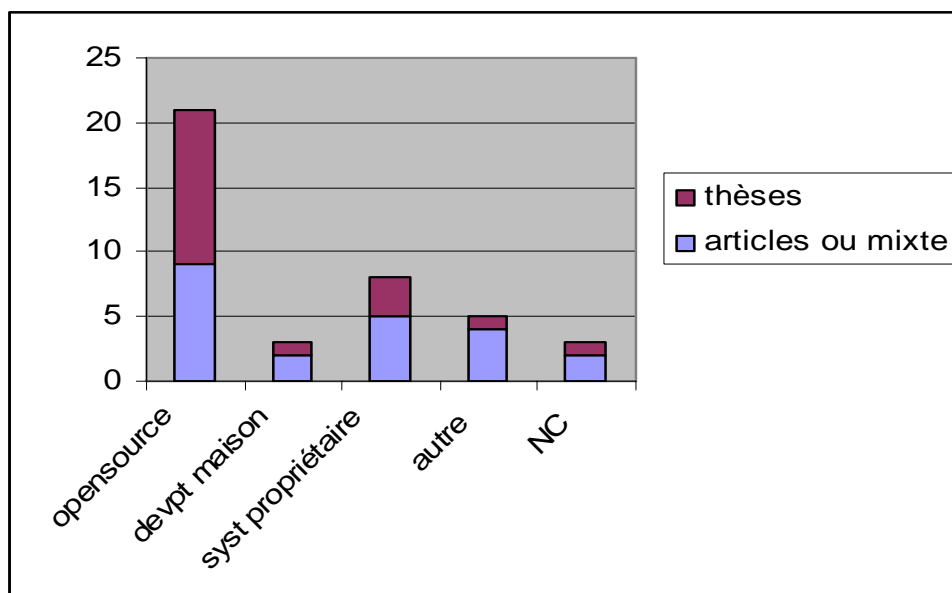
- Les applications dérivées de HAL, en particulier pour les AO-articles ou mixtes.
- Les applications centrées sur les thèses (STAR TEL...).

Nom de l'application	Nb. de citations
HAL	8
CYBERDOC	6
E-PRINTS	6
ORI OAI	3
STAR	2
TEL	2
DSPACE	2
CMS LODEL	2
Autres divers	13

Noms des applications citées une seule fois :
Cadic , Castore, Cyberthèses, Documentum, Flora, Greenstone, Incipio(archimed), Loris, Mediaview, Moodle, Claroline, PKP, Publishing, SIGB-Aleph.

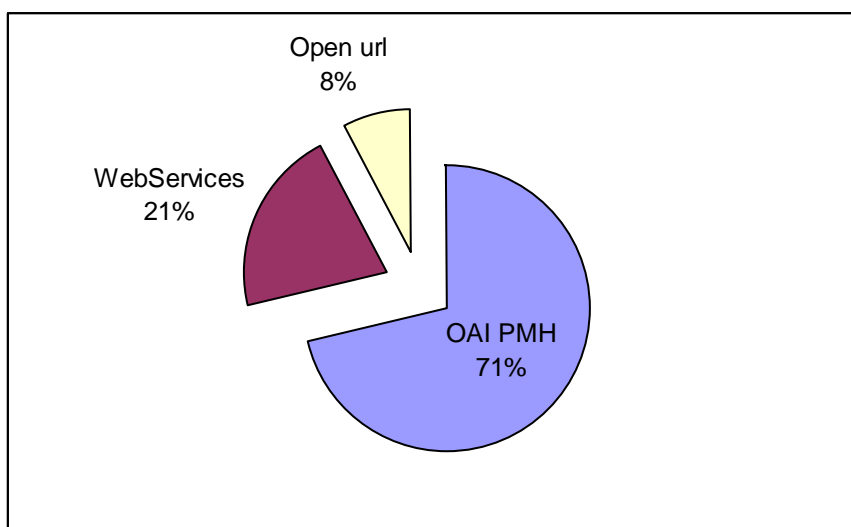
Ces applications utilisent pour la plupart des technologies open source, en particulier dans le cas de projets de thèses :

	Articles ou mixte	Thèses	Total
Open source	9	12	21
Système propriétaire	5	3	8
Développement maison	2	1	3
Autre	4	1	5
NC	2	1	3
	22	18	40



2. Import et export de données

Les données s'échangent majoritairement via le protocole OAI PMH. Certains établissements effectuent des exports manuels.



12% des projets proposent d'exporter des données, 20% d'importer et d'exporter des données. Aucun projet ne propose d'importer uniquement des données.

3. Coût global « machine » de l'installation de l'archive

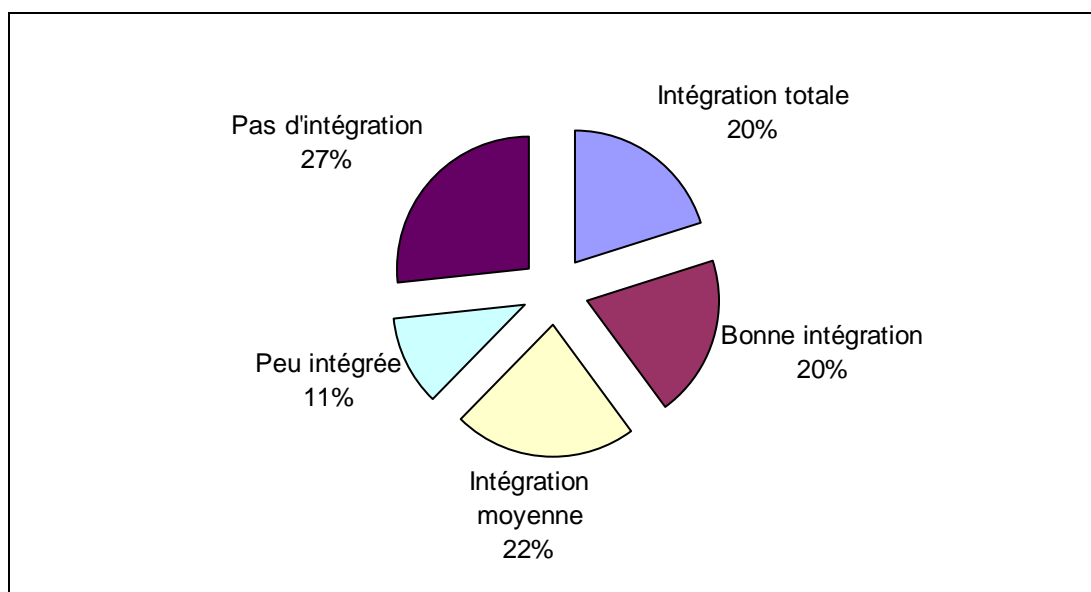
16 projets ont précisé le coût global « machine » estimé de l'installation de l'archive. Les prix donnés se situent entre 0 € et 95 000 €. Ce dernier chiffre correspondant à l'ensemble de l'application « Système d'information documentaire » d'un établissement, et non au projet AO proprement dit.

On peut en conclure qu'un projet d'archive ouverte peut ne pas être contraignant d'un point de vue financier, sauf s'il est inclus dans un projet plus vaste, donc plus coûteux.

Aucun coût
Aucun : plateforme externalisée au CNRS
Compris dans le prix du portail documentaire
Insignifiant, car utilisant les ressources déjà disponibles
Quelques milliers d'euros
2 000 €
2600 euros TTC en 2004
3 500 €
Un serveur : 4 000 €
4 200 €
5 000 €
15 000 €1 équivalent temps plein
Coût du serveur : environ 20 000 €, ainsi ventilé : 12552,02 €TTC serveur coût pris en charge par la Région (subvention BRAIN pour acquisition d'un serveur régional de thèses), environ 3300 €salaire brut vacataire ingénieur (2 mois cat A) et 3588 €TTC prestation service société informatique)
48 000 €(installation et développements initiaux)
Env. 95000 €HT (ce coût ne correspond pas qu'au module de GED, mais c'est le coût global de toute l'application "Système d'information documentaire" dont la GED n'est que l'un des éléments)

4. Intégration de l'archive dans le SI de l'établissement

Pour les 45 projets ayant précisé le degré d'intégration de l'archive dans le système d'information global de leur établissement, la répartition s'effectue ainsi :



Pour les intégrations totales, le projet d'archives ouvertes s'intègre dans l'ENT de l'établissement ; pour les intégrations bonnes et moyennes, il est accessible au travers de l'ENT de l'établissement ; pour les projets peu ou pas intégrés, ils ne sont reliés qu'aux systèmes d'authentification ou sont indépendants.

5. Sauvegarde et archivage pérenne des données

Sur 41 réponses, 34 ont indiqué avoir un système de sauvegarde et/ou d'archivage pérenne des données dans l'archive.

Les différents systèmes cités sont : un archivage assuré par le CCSD (CNRS-CCSD), par le CINES, au travers du projet STAR, la conservation des supports CD, une ou des sauvegardes en local (par robot, par Time Navigator ; sur bande ou sur serveur).

6. Lien avec d'autres plateformes ou applications

28% des projets lient leur archive ouverte à d'autres plateformes ou d'autres applications externes à l'établissement ; tandis que 23% indiquent qu'elle n'est lié à aucune autre plateforme ou application externe à l'établissement.

Les plateformes et applications citées sont : HAL, STAR, ArXiv, archives.eprints.org, TEL, OAISTER, Persée, PUBMED, Sudoc, plateforme de diffusion du CINES, GRAAL, Revues.org, ainsi que des applications locales (Base de GED des Hospices Civils de Lyon, Ecole Centrale de Lille)

Certains projets ne se prononçant pas ont indiqués qu'ils souhaitaient lié leur archive ouvertes aux plateformes HAL ou STAR.

7. Synthèse

L'intégration de l'archive dans le SI des établissements est loin d'être majoritaire dans les projets présentés au travers des résultats. Cette tendance justifie d'autant plus la réflexion et le travail actuels sur des outils tel que ORI-OAI. Si la notion de démarche globale, de dépôt centralisé, de mutualisation au sein d'un établissement n'est pas encore une réalité, elle pourrait le devenir à moyen terme.

Néanmoins, la forte utilisation de technologies comme l'OAI-PMH et les webservice montrent que les établissements semblent conscients de l'importance de la visibilité et de l'interopérabilité de leur archive.

Conclusion

Le paysage des archives ouvertes dans les établissements membres de Couperin réunit de nombreuses caractéristiques typiques d'un nouveau domaine en forte croissance et disposant d'un fort potentiel de développement.

Quantitativement, un tiers des établissements est impliqué. C'est à la fois un chiffre faible dans l'absolu, mais significatif compte tenu du caractère relativement récent des AO. Le nombre de projets en phase de démarrage (la moitié) laisse prévoir un accroissement rapide du secteur.

Le nombre de dépôts est encore faible, peu de projets sont d'ores et déjà opérationnels et l'on ne peut pas considérer que la masse critique ait été atteinte. Et pourtant la demande est présente, témoignant du fort potentiel de rayonnement des établissements à travers les diverses initiatives d'archives ouvertes des établissements (publications, thèses, documents pédagogiques, ...).

Les initiatives démarrent généralement plus ou moins isolément et l'articulation avec les environnements numériques de travail demeure relativement faible. Mais il convient de relativiser cette marginalité. En effet, d'une part, certains établissements peuvent envisager d'intégrer *a posteriori* leur(s) AO dans leur ENT, d'autre part les projets intégrés nativement dans les ENT sont, par nature, plus longs à mettre en œuvre et dans bien des cas n'ont pas encore abouti.

L'un des fondements des AO repose sur la volonté de communication scientifique directe. Le retour de diverses formes de médiation peut être perçu comme contrevenant à cette volonté. Le nombre de projets 'mixtes' développés par les établissements tend à illustrer le fait que médiation et communication directe entre chercheurs ne sont pas contradictoires mais complémentaires. Cette médiation peut intervenir lors de la phase de dépôt ou postérieurement, selon des modalités qui peuvent varier, notamment en fonction du domaine et des pratiques disciplinaires, du type de documents déposés, des dispositifs mis en place.

La complexité du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en France n'épargne pas le domaine des AO. Nous y trouvons des environnements à géométrie variable avec un enchevêtrement des niveaux d'intervention : local, inter-établissements, régional, thématique, ou encore liés à la tutelle des établissements. Bien que cette situation ne soit pas sans conséquences du point de vue de la gestion de projet, l'existence de protocoles d'interopérabilité qui fondent les AO permet de penser que les convergences peuvent s'effectuer progressivement. Ainsi des projets aux temporalités différentes pourront se rejoindre, ou si nécessaire, diverger.

Réalisée neuf mois après la signature du Protocole d'accord en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage de la production scientifique, cette enquête présente le mérite de faire un premier état des lieux. Mais les chiffres bruts deviennent riches d'enseignement que si l'on peut les comparer. La mesure des évolutions sera aussi utile que les données brutes. Une reconduction de l'enquête, selon une périodicité à définir (probablement 18 mois à 24 mois) sera certainement très utile et permettra de mesurer les évolutions, confirmer ou contredire ce qui est perçu aujourd'hui comme une tendance forte. Sans exclure de la faire évoluer à la marge, il serait utile d'en maintenir au maximum la structure afin de disposer d'outils de comparaison. Parmi les compléments qui apparaissent d'ores et déjà utiles on signalera la question du dépôt rétrospectif, le dépôt direct par les chercheurs ou via les institutions, ainsi que l'approfondissement de la question des projets inter établissement.

Annexe

Formulaire de l'enquête

A. Informations institutionnelles

A1: Nom de l'établissement

A2: Statut de l'établissement

Choisissez *seulement une* des réponses suivantes :

- EPSCP Etablissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (université)
- EPST Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (organisme de recherche)
- EPSCP Grande Ecole
- Ecole d'ingénieur autre qu'EPSCP
- Autre

A3: Domaines scientifiques desservis

Choisissez *toutes* les réponses qui conviennent :

- Droit, économie et gestion
- Lettres et sciences humaines
- Sciences
- Médecine et pharmacie

A3bis: Si votre établissement a plusieurs projets distincts d'archives ouvertes en cours, en termes de documents et de délais de mise en œuvre (un réservoir de thèses en ligne déjà opérationnel et un projet de mise en ligne de la production des chercheurs en cours, par exemple), il vous est demandé de remplir un questionnaire par projet. Si vous êtes dans ce cas de figure, indiquez ici le projet pour lequel vous remplissez l'enquête.

A4: Sur le projet d'archives ouvertes : à quelle étape vous situez-vous ?

Choisissez *seulement une* des réponses suivantes :

- Réflexion globale sur les archives ouvertes
- Projet en cours d'élaboration (constitution de groupes de travail, enquêtes, prospective)
- Mise en œuvre de l'archive ouverte (installation/ouverture des applications, phase de test)
- Archive ouverte en service
- Projet suspendu / abandonné
- Autre

A5: Votre projet d'archives ouvertes est-il inscrit dans le contrat d'établissement ?

Choisissez *seulement une* des réponses suivantes :

- Oui
- Non

A6: Concernant l'archive ouverte, si vous êtes concernés, merci de préciser le nom de l'archive, son adresse de consultation ainsi que la date à laquelle elle a ouvert.

A7: S'agit-il d'un projet d'archives ouvertes inter établissements ?

Choisissez *seulement une* des réponses suivantes :

- Oui
- Non

B. Gestion de projet

B1: Parmi les objectifs suivants, quels sont ceux ayant motivé la mise en œuvre d'un projet d'archives ouvertes dans votre établissement ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Objectif secondaire	Objectif important	Objectif très important
Communication directe entre chercheurs			
Valorisation des travaux de recherche			
Evaluation par les pairs (peer review : dans l'esprit de ce qui se fait avec PLoS ONE : http://www.plosone.org/home.action)			
Valorisation de l'établissement			
Evaluation des publications			
Evaluation de l'établissement			
Production d'indicateurs			
Création d'une archive patrimoniale			
Mise en évidence des travaux d'étudiants (thèses)			
Mise en évidence des travaux d'étudiants (mémoires, thèses d'exercice, rapport, etc.)			
Modèle économique alternatif de publication			
Enrichir/compléter le système d'information de votre établissement			
Autre(s) objectif(s)			

B2: Commentaires éventuels sur les objectifs ayant motivé la mise en œuvre du projet :

B3: Parmi les acteurs suivants, lesquels ont participé à la phase de réflexion globale sur les archives ouvertes ?

Choisissez *toutes* les réponses qui conviennent :

- Informaticiens (service informatique)
- Informaticiens (bibliothèque, service de documentation)
- Documentalistes / bibliothécaires
- Service juridique / des marchés de l'université
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs
- Etudiants
- Secrétariats de laboratoires / composantes
- Présidence, équipe de direction, conseil scientifique
- Consultants extérieurs
- Autre

B4: Parmi les acteurs suivants, lesquels ont participé à la phase d'élaboration du projet d'archives ouvertes (constitution de groupes de travail, enquêtes, prospective) ?

Choisissez *toutes* les réponses qui conviennent :

- Informaticiens (service informatique)

- Informaticiens (bibliothèque, service de documentation)
- Documentalistes / bibliothécaires
- Service juridique / des marchés de l'université
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs
- Etudiants
- Secrétariats de laboratoires / composantes
- Présidence, équipe de direction, conseil scientifique
- Consultants extérieurs
- Autre

B5: Parmi les acteurs suivants, lesquels ont participé à la phase de mise en oeuvre du projet d'archives ouvertes (installation/ouverture des applications, phase de test) ?

*Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :*

- Informaticiens (service informatique)
- Informaticiens (bibliothèque, service de documentation)
- Documentalistes / bibliothécaires
- Service juridique / des marchés de l'université
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs
- Etudiants
- Secrétariats de laboratoires / composantes
- Présidence, équipe de direction, conseil scientifique
- Consultants extérieurs
- Autre

B6: Parmi les acteurs suivants, lesquels ont participé à la phase de fonctionnement de l'archive ouverte ?

*Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :*

- Informaticiens (service informatique)
- Informaticiens (bibliothèque, service de documentation)
- Documentalistes / bibliothécaires
- Service juridique / des marchés de l'université
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs
- Etudiants
- Secrétariats de laboratoires / composantes
- Présidence, équipe de direction, conseil scientifique
- Consultants extérieurs
- Autre

B7: Parmi les acteurs suivants, précisez globalement, toutes phases confondues, les équivalents temps plein qui ont participé au projet :

- Informaticiens (service informatique)
- Informaticiens (bibliothèque, service de documentation)
- Documentalistes / bibliothécaires
- Service juridique / des marchés de l'université
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs
- Etudiants

- Secrétariats de laboratoires / composantes
- Présidence, équipe de direction, conseil scientifique
- Consultants extérieurs
- Autre

B8: Quelles ont été, chronologiquement, les grandes étapes de votre projet d'archives ouvertes et leur durée ?

B9: Quelle a été la durée totale du projet (du commencement à l'ouverture de l'archive pour les projets finalisés ; du commencement à aujourd'hui pour les projets en cours) ?

B10: Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre de votre projet d'AO ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas de difficulté	Un peu	Beaucoup
Communication institutionnelle insuffisante			
Implication des chercheurs / auteurs insuffisante			
Coordination entre services insuffisante			
Compétences techniques / informatique insuffisante			
Montage budgétaire difficile			
Volonté politique insuffisante			
Manque de forces en présence			

B11: Comment avez-vous sensibilisé les chercheurs au dépôt dans l'archive ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Plaquettes explicatives
- Affiches
- Actualités ou pages sur le ou les sites web de l'établissement
- Réunions d'information
- Sensibilisation sur site (en se rendant dans les laboratoires)
- Autre

B12: A propos du workflow : avez-vous défini un/des workflow de saisie dans l'archive ?

Choisissez seulement une des réponses suivantes :

- Oui
- Non

B13: S'il y a lieu, détaillez les workflow de saisie mis en place :

B14: Quels sont les services suivants qui jouent un rôle au niveau du dépôt des documents dans l'archive ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- SCD / Centre de documentation
- Service informatique
- Secrétariats de labo / composantes
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs / étudiants
- Autre:

B15: Quels sont les services suivants qui jouent un rôle au niveau de la modération des métadonnées dans l'archive ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- SCD / Centre de documentation
- Service informatique
- Secrétariats de labo / composantes
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs / étudiants
- Autre

B16: S'il y a une modération du contenu scientifique des documents déposés dans l'archive, quels sont les services suivants qui effectuent cette modération (validation ou refus du document) ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- SCD / Centre de documentation
- Service informatique
- Secrétariats de labo / composantes
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs / étudiants
- Autre

B17: Quels sont les services suivants qui jouent un rôle au niveau de la modération juridique des documents déposés dans l'archive ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- SCD / Centre de documentation
- Service informatique
- Secrétariats de labo / composantes
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs / étudiants
- Autre

B18: Quels sont les services suivants qui jouent un rôle de validateur final des documents déposés dans l'archive ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- SCD / Centre de documentation
- Service informatique
- Secrétariats de labo / composantes
- Ecoles doctorales
- Enseignants chercheurs / étudiants
- Autre

B19: Précisions éventuelles concernant les le workflow et les acteurs de ce(s) circuit(s) (en fonction du type de document déposé, de la discipline concernée, etc.) :

C. Contenu et fonctionnalités de l'archive

C1: Quels types de documents sont déposés dans l'archive ?

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Prépublications dans des revues avec comité de lecture
- Prépublications dans des revues sans comité de lecture
- Postpublications dans des revues avec comité de lecture

- Postpublications dans des revues sans comité de lecture
- Conférences invitées
- Communications avec actes
- Communications sans actes
- Ouvrages scientifiques
- Chapitres d'ouvrages scientifiques
- Directions d'ouvrages
- Brevets
- Thèses de doctorat
- Thèses d'exercice
- HDR
- Cours
- Mémoires
- Rapports
- Documentation administrative
- Notices
- Autre

C2: Si le dépôt dans l'archive de certains documents est explicitement refusé, précisez lesquels :

*Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :*

- Prépublications dans des revues avec comité de lecture
- Prépublications dans des revues sans comité de lecture
- Postpublications dans des revues avec comité de lecture
- Postpublications dans des revues sans comité de lecture
- Conférences invitées
- Communications avec actes
- Communications sans actes
- Ouvrages scientifiques
- Chapitres d'ouvrages scientifiques
- Directions d'ouvrages
- Brevets
- Thèses de doctorat
- Thèses d'exercice
- HDR
- Cours
- Mémoires
- Rapports
- Documentation administrative
- Notices
- Autre

C3: Si le dépôt dans l'archive a été déclaré obligatoire par votre établissement, précisez pour quels types de documents :

*Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :*

- Prépublications dans des revues avec comité de lecture
- Prépublications dans des revues sans comité de lecture
- Postpublications dans des revues avec comité de lecture
- Postpublications dans des revues sans comité de lecture

- Conférences invitées
- Communications avec actes
- Communications sans actes
- Ouvrages scientifiques
- Chapitres d'ouvrages scientifiques
- Directions d'ouvrages
- Brevets
- Thèses de doctorat
- Thèses d'exercice
- HDR
- Cours
- Mémoires
- Rapports
- Documentation administrative
- Notices
- Autre

C4: Quelle est la proportion de documents en texte intégral (même s'ils sont frappés d'embargo) stockés dans l'archive par rapport aux notices ?

C5: Combien de dépôts de documents en texte intégral (même s'ils sont frappés d'embargo) y a-t-il eu ces 12 derniers mois dans votre archive ?

C6: Quelle est la masse totale de documents en texte intégral (même s'ils sont frappés d'embargo) présents dans l'archive ?

C7: Quelle est la consultation mensuelle moyenne de l'archive depuis son ouverture

D. Dimension informatique et réseaux

D1: Nom de l'application utilisée pour l'archive ouverte :

D2: Technologie utilisée :

*Choisissez **seulement une** des réponses suivantes :*

- Open source
- Propriétaire
- Développement établissement
- Autre

D3: Mode d'échange des données :

*Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :*

- OAI-PMH
- Webservices
- Open URL
- Autre

D5: Les données sont-elles :

*Choisissez **seulement une** des réponses suivantes :*

- importées
- exportées
- importées et exportées

D6: Coût global "machine" de l'installation de l'archive :

D7: Quel est le niveau d'intégration de l'archive ouverte dans le système d'information global de l'établissement (authentification, transfert des métadonnées, interfaçage)

*Choisissez **seulement une** des réponses suivantes :*

- Pas d'intégration
- Peu intégrée
- Intégration moyenne
- Bonne intégration
- Intégration totale

D8: Précisions éventuelles sur le niveau d'intégration de l'archive au système d'information de l'établissement :

D9: Avez-vous mis en place un dispositif de sauvegarde et d'archivage pérenne des données de l'archive ?

*Choisissez **seulement une** des réponses suivantes :*

- Oui
- Non

D10: Précisions éventuelles sur le dispositif de sauvegarde et d'archivage pérenne des données de l'archive :

D11: L'archive ouverte est-elle liée à d'autres plateformes ou d'autres applications externes à l'établissement (notamment HAL)

*Choisissez **seulement une** des réponses suivantes :*

- Oui
- Non

D12: A quelles autres plateformes/applications externes à l'établissement l'archive est-elle liée ?

E. Documents de travail produits

E1: Avez-vous produit des documents de travail (planning, CR de réunions, plaquettes d'information, etc.) au cours du projet ?

*Choisissez **seulement une** des réponses suivantes :*

- Oui
- Non

E2: Si oui, accepteriez d'en transmettre certains à Couperin pour une diffusion sur le Wiki à titre d'exemple ? Choisissez **seulement une des réponses suivantes :**

- Oui
- Non

F. Informations complémentaires

F1: Quel(s) service(s) s'est(se sont) chargé(s) de répondre à cette enquête ?

*Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :*

- SCD / Centre de documentation
- Service informatique
- Secrétariats de labo / composantes
- Ecoles doctorales
- Présidence / Equipe de direction
- Autre

F2: Nom de la personne ayant envoyé l'enquête

F3: Adresse mail

F4: Fonction dans l'établissement
